

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Top Europe

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : PATRIVAL S.A.

Parts Capitalisation ISIN : FR0007031992

Site internet : www.patival.fr. Appelez le +33 3 20 51 92 93 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de PATRIVAL S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

PATRIVAL S.A. est agréée en France sous le n° GP 90-28 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Top Europe est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 12.02.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale, conformément aux dispositions prévues dans le Règlement. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

TOP EUROPE en s'appuyant sur une sélection d'OPC de « Stock Picking » est un Produit dynamique dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur de référence, l'indice CAC 40 NR sur la durée d'investissement recommandée (5 à 8 ans). La part d'investissement en OPC sera toujours supérieure à 90 % du total des actifs du Produit. Le Produit n'a aucune contrainte tant géographique que sectorielle ou de typologie d'actif et peut s'écarter sensiblement de son indice à court terme tout en ayant pour objectif de le battre à long terme. Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Produit.

Indicateur de référence : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition de l'indicateur de référence. L'indice CAC 40 NR représentatif des 40 valeurs choisies parmi les plus fortes capitalisations cotées à Paris n'est donc qu'un indicateur de performance à posteriori, il est calculé en euros, dividendes nets réinvestis.

Stratégie d'investissement : La gestion de TOP EUROPE s'appuie sur une sélection rigoureuse d'OPC de « stock picking » essentiellement obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les gérants des OPC dans lesquels le Produit investit. Pour ce faire la société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. La sélection de fonds est déterminée suivant des critères principalement qualitatifs et accessoirement quantitatifs. TOP EUROPE est exposé à hauteur de 90 % minimum en OPC actions (et marginalement actions en direct) sur toutes les places boursières et principalement de France et d'Europe. Il peut être marginalement et ponctuellement investi à hauteur de 10% dans des actions en direct. Dans tous les cas, le Produit sera exposé à hauteur de 75 % minimum en actions françaises et de l'union européenne suivant le critère d'éligibilité au PEA. Ces OPC seront sélectionnés selon une allocation d'actifs pour déterminer la pondération des OPC d'actions éligibles PEA. TOP EUROPE peut investir dans tous types d'instruments financiers à dérivés intégrés tels que warrants, bons de souscription, etc. dans une limite maximale de 10 %. Cette allocation est déterminée en fonction : du contexte macro-économique (anticipation de croissance économique, politiques monétaires des différents pays européens) et de la progression de bénéfices des sociétés, sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité. Tous ces éléments permettent de définir des anticipations de performances de chacune des classes d'actifs (grandes ou petites et moyennes capitalisations), style de gestion (valeurs d'actifs ou valeurs de croissance). Ce Produit peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM/FIA français et/ou européens de type monétaires, notamment dans le cadre du placement de la trésorerie. Dans la limite de 100% de son actif net, le Produit peut recourir à des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen et/ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français et, jusqu'à 30% de son actif net, à des FIA répondant aux conditions énoncées à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. La sélection de fonds est déterminée suivant des critères qualitatifs. Le risque de change du Produit sera limité à 10% (investissement dans des instruments financiers libellés dans des devises autres que l'euro). Ce Produit n'intègre pas de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, ni des critères d'investissements durables au sens de l'article 9 du même Règlement. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Affectation des revenus : capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation

Investisseurs de détail visés

Tous les souscripteurs, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « Souscripteurs concernés ». Le Produit peut servir de support d'unités de comptes des contrats d'assurance-vie.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une U.S. Person telle que définie dans le Prospectus.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de rachat ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Les demandes de rachat sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvré à Paris (ou le jour de bourse ouvré précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français) avant 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création du Produit, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : PATRIVAL S.A., Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, par mail à l'adresse suivante : serviceclients@patival.fr ou sur le site internet de la société de gestion : www.patival.fr.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de taux : En raison de sa composition, le Produit peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative peut donc baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de change : Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Produit. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Produit peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

La période de détention recommandée est de 5 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 1 790	€ 1 220
	Rendement annuel moyen	-82,1 %	-34,3 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 180	€ 8 230
	Rendement annuel moyen	-28,2 %	-3,8 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 050	€ 11 500
	Rendement annuel moyen	0,5 %	2,8 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 14 690	€ 14 520
	Rendement annuel moyen	46,9 %	7,7 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2021 et 12/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2017 et 03/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 06/2016 et 06/2021.

Que se passe-t-il si PATRIVAL S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 681	€ 2 789
Incidence des coûts annuels (*)	6,8 %	4,6 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,40 % avant déduction des coûts et de 2,83 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement 10 000 € et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	€ 200
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00 % du montant investi.	€ 100
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3,23 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 323
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 1
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,57 % - Description : 20 % TTC de la surperformance du Produit au-delà de la performance du CAC 40 NR	€ 57

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 5 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement, étant précisé que le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque vendredi de bourse ouvert à Paris (ou le jour de bourse ouvert précédent si le vendredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français) avant 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Le Produit n'a pas mis en place de mécanisme de plafonnement des rachats. En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du Produit à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce Produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier : PATRIVAL S.A., Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal, France ou par email : serviceclients@patrival.fr.

Les modalités relatives au droit pour tout investisseur de porter une réclamation ou d'exercer un recours collectif sont détaillées dans la Politique de traitement des réclamations de PATRIVAL S.A., accessible à partir du lien suivant : www.patrival.fr/informations-reglementaires.

Dans le cas où vous auriez formulé une réclamation à laquelle PATRIVAL S.A. ne parviendrait pas à apporter une réponse satisfaisante, vous pouvez recourir au service du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») par formulaire électronique, en consultant le site www.amf-france.org, ou par courrier à l'attention du Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez obtenir les derniers scénarios de performance via le site internet www.patrival.fr

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet www.patrival.fr

Les derniers documents réglementaires, en ce compris les données relatives aux scénarios de performance et aux performances passées depuis la création du Produit, sont disponibles auprès de la Société de Gestion : par courrier auprès de PATRIVAL S.A., Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal, France ou par email : serviceclients@patrival.fr

En outre, le Produit relève de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le Produit ne vise pas la promotion de caractéristique environnementale et sociale ni l'investissement durable.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour annuellement.